

**Auteur:** Grèce

**Commission:** Conseil des ministres du commerce et de l'Industrie

**Problématique:** Comment concilier la promotion des accords de libre-échange de l'UE et le respect de l'environnement dans la relance du commerce international hors UE ?

La Grèce est une république parlementaire dont le pouvoir est partagé entre la présidente actuelle Ekateríni Sakellaropóulou ainsi que le premier ministre qu'elle nomme, Kyriákos Mitsotákis du parti Nouvelle Démocratie, Centre-Droite, chef du gouvernement. Dans cette commission, on cherche à trouver un plan d'action européen qui permettrait la relance du commerce intra et hors UE. Cependant, à la crise sanitaire mondiale du Covid-19 débutée en 2020, s'ajoute le problème de l'intégration des enjeux environnementaux liés à la crise climatique actuelle dans l'économie mondiale. On se demande alors comment concilier la promotion des accords de libre-échange de l'UE et le respect de l'environnement dans la relance du commerce international hors UE.

Intégrée dans l'Union Européenne depuis le 1er janvier 1981, la Grèce est un pays avancé et développé qui présente un IDH de 0,87. Elle se classe à la 17ème place de l'économie européenne. et présente en 2021 un PIB de plus de 182 M d'euros. De par sa position géographique à l'extrémité de la péninsule balkanique, avec plus de 13 000 km de côte, la Grèce est bordée à l'ouest par la mer Ionienne et à l'est par la mer Égée et s'accorde à la Méditerranée, ce qui en fait un atout pour le pays qui s'intègre avec facilité dans les échanges commerciaux se faisant par voie maritime. Son rattachement aux littoraux lui permet notamment l'accueil des navires de croisières dont elle tire ses revenus principaux. En effet, en 2018, l'économie grecque reposait essentiellement sur le commerce de gros et de détail, les transports, les services d'hébergement et de restauration (25,1 %), l'administration publique, la défense, l'éducation, la santé et les services sociaux (20,3 %), ainsi que sur l'immobilier (16,3 %). Mais nous pouvons notamment préciser que la place des armateurs grecs joue un rôle majeur pour le pays. Aujourd'hui encore, il constitue le secteur économique le plus riche du pays, devant le tourisme. En effet, les armateurs ont été peu touchés par la crise économique qui frappe la Grèce en 2008 puis en 2011. En 2018, les armateurs grecs se placent à la première position dans le monde avec une flotte marine s'élevant à une valeur de plus de 97 milliards d'euros se qualifiant comme la plus puissante du monde. Cependant, la Grèce, se plaçant au 33e rang mondial en termes d'écologie, est consciente de l'impact de la pollution des transports maritimes sur l'environnement. L'Organisation Maritime Internationale (OMI) déclare dans son rapport datant de 2021 que 5% de l'émission mondiale de CO2 trouve son origine dans le transport maritime, faisant de lui un facteur de pollution majeure dans le monde. La Méditerranée étant la mer la plus polluée du monde.

La mondialisation a conduit les entreprises européennes à échanger davantage avec les continents de l'ensemble de la planète afin d'ouvrir son marché. Dans l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) l'Union Européenne a multiplié les accords commerciaux de libre échange avec de nombreux partenaires dans le monde dans le but de réduire les obstacles commerciaux pour faciliter les échanges avec d'autres Etats et organisations. Toutefois, la Grèce reste un acteur modeste du commerce mondial avec un taux d'ouverture de seulement 23%, ses exportations hors UE s'élevant à 6 % pour la Turquie et à 4 % pour le Liban. L'UE demeure ainsi le principal partenaire commercial de la Grèce, représentant 57,5% des échanges grecs intra-UE (dont Italie: 10 % et Allemagne et Chypre: 6 %). La Grèce adopte pourtant en majeure partie une politique eurosceptique sur le plan politique et économique. Bien que l'intégration de la Grèce à l'Union Européenne en 1981 a eu des effets remarquables sur le développement du pays (espoir et montée de l'économie jusqu'à 2008), la Grèce pose aujourd'hui des doutes quant à la viabilité et l'utilité de l'UE (déception après l'absence d'aide des créanciers lors de la crise de la dette publique). En effet, deux grecs sur dix pensent aujourd'hui que leur voix compte dans l'organisation, menant jusqu'à se poser la menace d'un "Grexit", déjà envisagé depuis 2012 par Alexis Tsipras, leader du parti d'extrême-gauche Syriza, caractérisant les politiques imposées par les institutions européennes à la Grèce trop austères.

En outre, la pandémie de la Covid-19 a montré les limites de l'ouverture européenne sur le monde des relations commerciales de l'Europe et en particulier de la délocalisation de certaines entreprises au Moyen-Orient et ce fait peut mener à craindre une centralisation des échanges en Europe, expliquant donc l'urgence de relancer l'économie mondiale. L'économie grecque a été estimée parmi les plus durement touchées par la Covid-19 dès le début de la pandémie au printemps 2020 malgré des taux de mortalité relativement limités dans le pays par rapport à l'Europe. Cela s'explique principalement par la forte dépendance de la Grèce au tourisme, dont dépend plus de 20% du PIB, et à l'industrie hôtelière, qui joue un rôle notoire sur l'emploi. Pénalisés par la pandémie et l'affaiblissement de la demande intérieure, les échanges commerciaux de la Grèce reculent en 2020 (baisse importante des recettes touristiques notamment), après trois années consécutives de hausse soutenue. D'après la commissaire européenne Margrethe Vestager, la Grèce va bénéficier, après les dommages dus à la crise sanitaire, d'une enveloppe de 800 millions d'euros accordée par l'UE pour soutenir son tourisme et faciliter sa relance. L'économie du pays a de cette manière fortement rebondi durant la seconde moitié de l'année 2021, lorsque le PIB réel a atteint son niveau d'avant la pandémie. Globalement, le PIB grec devrait avoir augmenté de 6,5 % en 2021, tiré par une demande intérieure dynamique et une saison touristique meilleure que prévu. Le lancement du plan européen pour la relance et la résilience et une contribution positive du secteur extérieur devraient entraîner une croissance de 4,6 % cette année, puis de 2,6 % en 2023 d'après les prévisions du FMI. L'économie grecque est en outre basée sur le secteur agro-alimentaire. En effet, elle constitue le 3e producteur mondial d'huile d'olive en référence à sa plantation emblématique. L'élevage grec est concentré dans l'élevage caprin et ovin dont elle tire le 3e plus grand cheptel de l'UE et dont l'élevage est destiné à la production de viande mais aussi de produits laitiers (dont le yaourt grec et la feta à base de lait de brebis).

Dès la fin du 20e siècle, la Grèce prend conscience de son impact écologique face à une dégradation spectaculaire des littoraux touristiques dû à un tourisme de masse et à une législation permissive qui autorise la persistance de centaines de milliers de constructions illicites, l'exercice de toute politique environnementale est lié au cadre sociopolitique et plus concrètement aux relations entre l'Etat et la société à cette période. Depuis 2000, l'OCDE constate des progrès dans la mise en œuvre de la législation environnementale nationale et communautaire, notamment la création d'un poste de médiateur doté de compétences en matière d'environnement. Concernant les émissions de gaz à effet de serre (GES), la Grèce est en

bonne voie pour atteindre l'objectif du Protocole de Kyoto : limiter à 25% la hausse des émissions en 2008-2012 par rapport au niveau de 1990. Elle s'engage dès 1997 dans les accords internationaux de Kyoto mis en place lors de la COP3, signé par 55 états et mis en vigueur dès 2005, visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre dans l'atmosphère d'ici l'horizon 2012. Ayant obtenu des résultats encourageants dépassant les attentes prévues, la Grèce s'engage dans le cadre de la COP21 à renouveler son engagement à une réduction de ses émissions de 40% d'ici 2030 par rapport au niveau de 1990, conformément à l'Union Européenne.

En revanche, fortement touchée par la crise de la dette publique en 2008 puis en 2011, la Grèce reste le second pays le plus endetté d'Europe après la France mais le premier de la zone euro vis-à-vis du montant de sa dette par rapport à son PIB, représentant près de 189,6% de ce dernier en 2021. De cette manière, l'idée de financer des solutions viables et efficaces devient compliqué pour la Grèce qui doit encore rembourser ses dettes. Néanmoins s'offrent deux solutions possibles. D'une part, en 2019, après des emprunts à taux d'intérêt très élevé durant de longues années, il a été déclaré qu'en 2019, la Grèce a réussi à emprunter des fonds à taux d'intérêt négatif, ainsi, il peut devenir possible pour la Grèce, d'emprunter à nouveau sur le marché européen et de capter des fonds extérieurs. D'autre part, il serait possible de proposer des solutions plus ou moins viables à la fois à l'échelle de la Nation mais aussi de l'Organisation qui pourraient être discutées dans cette commission.

La Grèce s'engage à mettre en place des mesures variées pour réduire l'impact carbone causé par les secteurs commerciaux du pays et de l'Europe. Dans un premier temps, l'on pourrait dans une moindre mesure, envisager l'avènement de nouvelles lois moins permissives dans le cadre d'une politique de réglementation interne au pays. Il se trouve en effet que la législation grecque inclut des soft law désignant un ensemble de textes de droit non contraignants et pouvant être librement interprétés. En menant des restrictions sur ces éléments juridiques sans pour autant parler de sanction, il serait ainsi possible pour l'Etat de capter des fonds pouvant être mis à disposition dans l'innovation pour le développement du pays dans une démarche de développement durable (DD). On peut de surcroît citer la loi de «modernisation» de la législation environnementale votée en 2020 par le Parlement grec dans l'objectif de faciliter les projets d'investissements dans des zones naturelles protégées. En effet, le ministre grec de l'Environnement et de l'énergie, Kostis Hatzidakis, a indiqué que le nouveau texte législatif constitue «un outil pour réformer la croissance verte» et a par ailleurs exprimé le souhait d'atteindre 35 pc d'énergies renouvelables d'ici 2030 dans la production totale du pays, ajoutant que l'objectif visé consiste à augmenter la croissance économique du pays. L'Union européenne se fixe l'objectif de 20 pc d'énergies renouvelables dans la consommation finale d'ici à 2020.

La Grèce ne peut se permettre à court terme de prendre des mesures trop coûteuses, cependant le développement du e-commerce sur un plan plus écologique peut être une solution à apporter pour cette dernière. Bien qu'étant consciente des dommages du e-commerce sur l'environnement, pouvant générer jusqu'à 3,8% des émissions mondiales de gaz à effet de serre, la Grèce propose cette solution en somme plus efficace en terme de réduction des déplacements et de coûts même si elle nécessite encore des avancées afin de trouver un moyen de palier à la forte consommation d'énergie par les entrepôts de stockage et la production du capital nécessaires pour permettre ces services. Nous pourrions alors envisager d'apporter des améliorations en termes d'emballage en revalorisant les emballages biodégradables ou recyclables dit "éco friendly" ou en terme de remplissage complet des cargos voués à la livraison. En outre, cette alliance entre innovation et environnement pourrait permettre l'essor du e-commerce en Europe, qui ne cesse depuis quelques années d'évoluer, notamment grâce à la pandémie mondiale qui a mené à la fermeture en masse de commerces locaux. De cette façon, le nombre d'acheteurs en ligne a augmenté plus rapidement en 2020 qu'au cours des années antérieures, avec près de 71 % des européens ayant effectué au moins un achat dans une boutique en ligne. L'on recense après plusieurs années de pandémie, une croissance de 10% du e-commerce en Europe en comparaison avec 2019, présentant ainsi un bilan particulièrement positif pour les 27 pays membres de l'UE, avec un chiffre d'affaires global de 757 mds d'euros. En Grèce, le commerce électronique a enregistré en 2016 une hausse avec un chiffre d'affaires de 4,5 Mds d'euros. Ce montant correspond aux achats réalisés auprès de boutiques en ligne grecques et étrangères. Cependant, si certains secteurs ont pu profiter de la crise sanitaire pour augmenter leurs ventes de produits, d'autres n'ont malheureusement, comme les secteurs du tourisme et des services, connu de fortes baisses des ventes. A cela s'ajoutent qu'il faut envisager des risques possibles pour les commerces locaux, qui par manque de moyens sont menacés de fermeture.

En outre sur le long terme, la Grèce pourrait bénéficier des revenus tirés de la consolidation de sa législation en terme environnemental pour investir dans la recherche et le développement de nouveaux navires plus écologiques permettant de maintenir les flux touristiques vitaux pour le pays tout en assurant le respect de l'environnement et des littoraux. A cela peut s'ajouter des propositions de construction de voies ferrées pour relier davantage le pays au continent, de plus, le transport ferroviaire faisant partie des moins polluants au monde permettrait par la multiplication des voies terrestres un essor du commerce moins dégradant.

La relation entre la Grèce et l'Union Européenne reste ambivalente. La République hellénique reste majoritairement un État eurosceptique qui a subi une importante déception vis-à-vis de l'Europe. En dépit des efforts menés par la Grèce pour améliorer son statut écologique, et avec une économie affectée par la crise de la dette publique et plus récemment par la pandémie mondiale de la Covid-19, la Grèce défend la position selon laquelle le commerce en tout genre peut être amélioré pour devenir plus respectueux de l'environnement et envisage la relance des échanges après la pandémie comme un moyen d'entamer cette démarche. Cependant, le Gouvernement grec garde une position ambiguë face à la question des transports maritimes représentant à la fois un danger pour l'écologie mais aussi un pilier clé de son économie.

<https://mapecology.ma/actualites/grece-part-energies-renouvelables-mix-energetiques-seleve-a-152-pc/>  
[https://www.fondation-res-publica.org/L-economie-grecque-l-integration-europeenne-et-l-euro\\_a887.html](https://www.fondation-res-publica.org/L-economie-grecque-l-integration-europeenne-et-l-euro_a887.html)  
<https://www.cairn.info/revue-revue-juridique-de-l-environnement-2011-4-page-531.htm>  
<https://www.blogdumoderateur.com/e-commerce-europe-chiffres-cles-2021/>  
<https://www.fellah-trade.com/fr/export/carte-atlas/grece/economie>